



FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL VOLLEY-BALL

35 Avenue de Flandre - 75019 PARIS

☎ 01.40.35.18.49 - FAX : 01.40.35.00.57 – E-Mail : fsgt75volley@wanadoo.fr

FEUILLE DE MATCH (Phase finale) CHALLENGE DE PARIS 6 x 6 MIXTE

PHASE : Barrage 1/8 finale 1/4 finale 1/2 finale finale.

Date :	1 ^{er} Arbitre : Club
Heure :	Adresse :
Salle :	2 ^{ème} Arbitre :

ÉQUIPE :	N°	ÉQUIPE :	N°
----------	----	----------	----

NOM DES JOUEURS	N° Licence FSGT	NOM DES JOUEURS	N° Licence FSGT

RÉSULTATS DES RENCONTRES

1^{er} set () bat () par à

2^{ème} set () bat () par à

3^{ème} set () bat () par à

4^{ème} set () bat () par à

5^{ème} set () bat () par à

RÉSULTAT FINAL : () bat () par sets à

Signature des Capitaines	

Signature du 1 ^{er} Arbitre

Signature du 2 ^{ème} Arbitre

Les réserves concernant les joueurs, les terrains et matériels, ne seront admises par la Commission qu'à la condition qu'elles soient faites avant le début du match, inscrites sur la feuille de match revêtue du visa de l'Arbitre et de celui des Capitaines.

Toute réclamation sera obligatoirement portée par l'Arbitre sur la feuille de match, en présence des deux Capitaines et ce, sur le terrain. Elle sera dictée par le Capitaine réclamant et signée par les deux Capitaines, puis par l'Arbitre, qui devra adresser à la Commission un rapport circonstancié.

Toute réclamation, pour être recevable, devra être confirmée par lettre dans les 48 heures après le match.

Nous rappelons que l'envoi de la feuille de match est de la responsabilité de l'arbitre de la rencontre.

R É C L A M A T I O N S

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signatures des Capitaines

O B S E R V A T I O N S D E S A R B I T R E S
--

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signatures des Arbitres